



**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 25 septembre 2025
Convocation du : 18 septembre 2025
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 25

L'an deux mille vingt cinq, le vingt cinq septembre à 19h30, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIÈRES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Jean-Michel MONPAYS, Maire d'Armentières.

PRESENTS :

Jean-Michel MONPAYS, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIE, Céline LEROUX, Hugues QUESTE, Catherine DE PARIS, Philippe CATTOIRE, Martine DUBREU, Bernard HAESEBROECK, Thomas BLACTOT, Valérie PRINGUEZ, Alexis DEBUISSON, Dominique BAILLEUL, Carole CASIER, Pierre VANNESTE, Sophie TANGHE, Cristiane DELESTREZ, Philémon BRUNET, Michel PLOUY, Jean-Jacques DERUYTER, Hans LANDLER, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT, Mélanie DEZEURE, Teddy HALSBERGHE

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

Laurent DERONNE pouvoir à Jean-Michel MONPAYS, Jean-Louis MERTEN pouvoir à Sylvie GUSTIN, Martine COBBAERT pouvoir à Bernard HAESEBROECK, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI pouvoir à Dominique BAILLEUL, Lahcem AIT EL HAJ pouvoir à Hugues QUESTE, Rut LERNER-BERTRAND pouvoir à Martine DUBREU, Grégory PICKEU pouvoir à Arnaud MARIE, Véronique NAEYE pouvoir à Céline LEROUX, Mylène DURIN-MERAD pouvoir à Catherine DE PARIS

ABSENTS :

Caroline BAURANCE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Carole CASIER

DE25_111

ADMINISTRATION MUNICIPALE
DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION CITOYENNETÉ, ÉTAT
CIVIL, AFFAIRES GÉNÉRALES

Autorisation - Approbation

Par délibération DE20.045 du 13 juillet 2020, DE22.161 du 24 novembre 2022 et DE24.123 du 17 octobre 2024, le Conseil Municipal a décidé la création de sept commissions permanentes.

Par délibération DE24.128 du 17 octobre 2024, Martine DUBREU, Philippe CATTOIRE, Rut LERNER-BERTRAND, Véronique NAEYE, Pierre VANNESTE, Mylène MERAD, Cristiane DELESTREZ, Caroline BAURANCE, Désiré BAILLON, Benjamin TISON-BEERNAERT ont été désignés membres de la Commission Citoyenneté, État Civil et Affaires Générales

Suite à la démission de Monsieur Désiré BAILLON, le groupe Armentières avec fidélité et bon sens souhaite modifier la désignation de ses représentants au sein des commissions. Il y a donc lieu de revoir la composition de la Commission Citoyenneté, État Civil et Affaires Générales.

L'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que l'élection des membres des commissions a lieu au scrutin secret. Comme l'indique le paragraphe 2 de ce même article, le Conseil Municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au vote à bulletin secret mais à main levée.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'utiliser cette possibilité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est demandé aux Présidents de Groupe de proposer leurs candidats.

Candidatures :

Liste Aimer Armentières et Agir pour l'Humain : Martine DUBREU, Philippe CATTOIRE, Rut LERNER-BERTRAND, Véronique NAEYE, Pierre VANNESTE, Mylène MERAD, Cristiane DELESTREZ

Liste Armentières avec Fidélité et Bon Sens : Caroline BAURANCE, Teddy HALSBERGHE

Liste Armentières en Tête ! : Benjamin TISON-BEERNAERT

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide :

- De désigner les membres de la commission citoyenneté, état civil et affaires générales.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Par conséquent, sont désignés membres de la commission Citoyenneté, État Civil, Affaires Générales: Martine DUBREU, Philippe CATTOIRE, Rut LERNER-BERTRAND,

Véronique NAEYE, Pierre VANNESTE, Mylène MERAD, Cristiane DELESTREZ,
Caroline BAURANCE, Teddy HALSBERGHE, Benjamin TISON-BEERNAERT

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,

Pour expédition conforme,
Le Maire,

Carole CASIER
Conseillère Municipale
Secrétaire de Séance

Jean-Michel MONPAYS